

Dans le cadre de son [Cycle annuel sur la recherche en droit](#)

La Section de droit civil présente :

**Raoul Barbe**

Juge à la retraite



**« Les palais de justice du Québec :  
le patrimoine bâti judiciaire des Québécois »**

Mardi 10 octobre 2017  
11 h 30 à 13 h (un repas sera servi)  
FTX 202

Toutes et tous sont bienvenus !

*Cette conférence est reconnue comme activité de formation continue par le Barreau du Québec et la Chambre des notaires du Québec (1 heure). Veuillez signer la feuille des présences à votre arrivée.*

---

L'histoire du développement des palais de justice au Québec et de l'évolution de l'architecture judiciaire est peu connue. Pourtant, les palais de justice constituent l'un des principaux réseaux d'édifices publics appartenant à l'État. On propose une triple excursion, à la fois dans l'histoire, dans l'architecture et dans le domaine judiciaire. Le patrimoine bâti judiciaire s'est construit dans un processus cumulatif de plusieurs centaines d'années. Chaque génération devait composer avec l'héritage qu'elle recevait. On verra les étapes de l'implantation des services de justice sur le territoire du Québec (régime de la Nouvelle-France, régime britannique et régime fédéral). Ce patrimoine témoigne des courants architecturaux caractérisant les années de leur construction qui ont contribué à l'enrichissement du patrimoine judiciaire québécois. Mais le regard sera définitivement posé sur le devenir du patrimoine bâti judiciaire.

---

Tour à tour universitaire, professeur, fonctionnaire, légiste, Raoul Barbe a passé une grande partie de sa vie comme magistrat administratif et juge de l'ordre judiciaire, à la Chambre civile de la Cour du Québec et au Tribunal des professions. Il a donc fréquenté durant de nombreuses années ces temples de la justice. Il a publié plusieurs ouvrages et articles en droit. Il est maintenant à la retraite.